



MAIRIE

69870 POULE -LES ECHARMEAUX

Tél : 04.74.03.64.48- Fax : 04 74 03 68 71

### Conseil du 20 janvier 2017 à 20H30

**Présents** : BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, MÉLINAND Françoise, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

**Secrétaire de séance** : COULEUR Joëlle

Approbation du compte rendu du conseil du 9 décembre 2016 : à l'unanimité.

#### Délibérations :

- **Compétence PLU** : la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 modifie, dans son article 136, les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux communautés de communes et d'agglomération et attribue désormais la compétence PLU aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Cette compétence devient effective pour les EPCI qui ne l'avaient pas déjà acquise au terme d'un délai de trois ans suivant l'adoption de la loi. Celle-ci apporte une exception « si dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert n'a pas lieu ». Nous travaillons actuellement sur la révision de notre PLU, avec de nombreuses contraintes imposées par les textes et les documents, il demeure souhaitable, sur notre commune rurale, de conserver non seulement un regard attentif sur son élaboration mais aussi de la maîtriser. Il faudra au moins neuf communes représentant 20% de la population qui adoptent ce point de vue pour éviter le transfert de la compétence PLU à la COR.  
Le Conseil se détermine contre le transfert de la compétence PLU à la COR à l'unanimité (à main levée).
- **Convention adhésion service formation COR** : dans le cadre du schéma de mutualisation, la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien a mis en place un service commun de formation avec une adhésion facultative dans le cadre d'une convention qui précise la nature des missions de ce service ainsi que les engagements réciproques. La COR porte l'ensemble des tâches logistiques. La convention précise les missions du service : les modalités pratiques d'intervention, les conditions d'exercice de la mission d'organisation des formations collectives et les responsabilités. La facturation par la COR est annuelle, les conditions de durée et la possibilité de résiliation sont prévues dans cette convention. La proximité de ce service rendra plus aisé l'accès aux formations par nos agents et pourra répondre à leurs besoins, ce sera un véritable soutien pour notre commune.  
Le conseil accepte à l'unanimité (à main levée) d'autoriser la signature de cette convention.
- **Réhabilitation du réservoir du Crozet** : ces travaux sont inscrits dans le schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune. Trois entreprises spécialisées ont été sollicitées : l'entreprise Sade avec un devis de 34 945 € répond parfaitement au cahier des charges pour un moindre coût.  
Le conseil retient cette entreprise et autorise Madame la Maire à signer les marchés à l'unanimité (à main levée).

#### Questions diverses :

- Planning de présences des conseillers au bureau de vote pour les élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017).
- **Subvention VHB** : les membres du Conseil souhaitent soutenir VHB sur une durée de trois ans mais insistent pour que d'autres solutions soient aussi envisagées.
- **Courrier de M. Christophe GUILLOTEAU** : réorganisation du Département du Rhône.
- **Courrier de M. Paul VIDAL (SYDER)** : dans le but d'assurer une meilleure communication un vice-président référent sera affecté dans chaque territoire (pour nous : Daniel MARTIN ou Charles BRÉCHARD).
- **Conférence des Maires** élargie le 2 février à 19 h 30 à Lamure, salle pluraliste.

- CCAB : invitation à une réunion de travail sur un projet « Ça coule de source » autour du thème de l'eau le mardi 31 janvier à 19 H à la mairie de Beaujeu.
- Concert du Réveil de la Montagne le 4 février à 20 H.
- Assemblée générale du Comité des Fêtes le samedi 28 janvier à 10 H, salle municipale.
- Assemblée générale de l'Épicerie Culturelle le vendredi 10 février à Chamelet.
- Deux personnes se sont manifestées pour participer à un travail sur le patrimoine.
- Information de Marine CHALAYER (HVA culture) : projet de réaliser un portrait de notre territoire par les habitants (photographies).
- Nom des rues : l'inventaire du nombre de plaques, poteaux et emplacements prévus est terminé ; les courriers aux propriétaires de murs recevant des plaques de rues vont être envoyés ; les devis pour les plaques et les poteaux vont pouvoir être demandés.

**PROCHAIN CONSEIL** : vendredi 17 février à 20 H 30